

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM Avril à Juin 2004

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2004 visées par la Préfecture le 6 juillet 2004

I/ CONSEILLER MUNICIPAL

1- Installation d'un nouveau conseiller municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Vu la démission de Madame Isabelle MATHIS
- Vu le courrier reçu le 25 mai 2004 de Madame WICKER refusant l'installation
- Vu l'acceptation de Monsieur Romain KAAPT
 - installe Monsieur Romain KAAPT au sein du conseil municipal.

2- Désignation d'un correspondant-défense

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Vu la demande de l'état-major des armées en date du 29 mars 2004
- Vu la proposition de la municipalité
 - désigne Monsieur André HETZEL, conseiller municipal et conseiller communautaire, pour représenter la ville en tant que correspondant défense.

II/ AFFAIRES FINANCIERES

1- Subventions sociales

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Vu les demandes de subventions des associations humanitaires et caritatives reçues au 31 mai 2004
- Vu l'enveloppe budgétaire 2004 de 3 100,- €
 - décide d'attribuer les subventions suivantes :

➤ - association régionale d'aide aux handicapés moteurs (ARAHM)	550,-
➤ - SOS Femmes solidarité	200,-
➤ - Travail et Espérance	300,-
➤ - association des paralysés de France	230,-
➤ - Avenir dysphasie d'Alsace	150,-
➤ - Jusqu'à la mort accompagner la vie (JAMALV)	<u>250,-</u>
	1 680,-

2- Subventions dans le cadre du contrat éducatif local et du FLAQ

Le conseil municipal à l'unanimité

- Vu les dossiers déposés dans le cadre du contrat éducatif local par l'Albatros
- Vu l'avis favorable de la commission de cohésion sociale en date du 1^{er} juin 2004
 - décide l'attribution d'une subvention de 8 884,- € pour les 6 dossiers déposés
 - 4 dossiers pris dans le cadre du contrat éducatif local
 - 2 dossiers pris dans le cadre du fonds local d'animation de quartier.

3- Subvention au photo club

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Vu la demande du photo-club pour une subvention complémentaire
- Vu les bilans financiers présentés de l'association et des expositions réalisés
 - décide l'attribution d'une subvention de 500,- €

4- Convention de location avec l'ARPALE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le projet de convention de mise à disposition des locaux pour le pôle gérontologique par l'ARPALE à la Ville à compter du 1^{er} juillet 2004
- désigne Monsieur le Maire pour signer ladite convention.

5- Contrats de distribution d'énergie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise
 - la passation d'avenants pour l'ensemble des contrats de fourniture d'énergie électricité et gaz en cours pour amener leur échéance au plus tard au 30 juin 2007
 - la passation des contrats de fourniture d'énergie électricité et gaz avec respectivement Electricité de Strasbourg et Gaz de Strasbourg pour l'ensemble des contrats correspondants à des besoins apparaissant avant le 30 juin 2004. Ces contrats se termineront au plus tard au 30 juin 2007.
 - la mise en place de contrats de fourniture d'énergie électricité et gaz, conformément au code des marchés publics, pour l'ensemble des besoins apparaissant entre le 30 juin 2004 et au plus tard le 30 juin 2007
 - monsieur le Maire à signer les avenants aux contrats de fourniture d'énergie en cours en cours et à signer les nouveaux contrats apparaissant avant le 30 juin 2004
 - à lancer les consultations conformément au code des marchés Publics et à signer les marchés en résultant.

6- Indemnité de conseil au comptable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Vu la délibération du 9 avril 2001 reconduisant l'indemnité de conseil allouée au trésorier prise suite à l'installation du conseil municipal
- Vu le changement de comptable à compter du 1er janvier 2004
- Vu l'arrêté ministériel en date du 16 décembre 1983 précisant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics communaux
 - décide d'allouer au nouveau comptable, Monsieur Jean MATHIEU, l'indemnité de conseil.

III/. AFFAIRES TECHNIQUES

1- Maison des Arts

a) Mission SPS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- d'attribuer la mission SPS à la société ACE BTP Zone Industrielle rue Lavoisier 52800 NOGENT pour un montant de 6 731,09 € TTC
- d'autoriser monsieur le maire à signer tous documents relatifs à cette mission

2- Actipôle

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- d'approuver
 - le choix du maître d'œuvre
 - l'APD présenté
 - le marché de maître d'œuvre
 - le choix du bureau de contrôle
 - la cession des locaux au centre hospitalier d'Erstein, après les travaux.
- d'autoriser le maire
 - à déposer et à signer la demande de permis de construire
 - à signer les dossiers relatifs au financement de cette opération
 - à signer tous documents concernant cette opération.

3) Maison de l'enfance

Information attribution marchés

Suite à la procédure d'appel d'offres, les marchés de travaux concernant la réalisation de la maison de l'enfance ont été attribués aux entreprises suivantes :

N°	Lots	Entreprises	Montant marché TTC
1	Maçonnerie	TTBM	36 552,75 €
2	Carrelage-chapes-façades	Carredis	72 879,58 €
3	Etanchéité	Soprema	189 792,82 €
5	Menuiserie ext.alu	Atalupose	305 003,92 €
7	Occultations - stores	Cawe	12 406,19 €
8	Serrurerie-métallerie	Sigwald	114 672,48 €
9	Menuis.int.-mobilier	Inter Decor	142 694,94 €
10	Cloison -doublages-isolations	Pierrot René	77 684,98 €
11	Faux Plafonds	LR Faux Plafonds	68 369,58 €
14	Sols collés	R.S.M.G.	43 557,36 €
15	Peinture intérieure	Les peintures réunies	71 982,81 €
16	Ascenseur	Est Ascenseurs	29 218,28 €
17	Voirie aménagements ext.	Espace vert	50 771,99 €
19	Nettoyage fin de chantier	N.H.P.	4 197,96 €
20	Chauffage VMC	Technichauffe	253 260,18 €
21	Sanitaires	Jambert	166 174,07 €
22	Electricité	Veit Electricité	217 672,00 €
	Total travaux		1 856 891,89 €
23	Equipements cuisine	Axima Réfrigération	74 702,16 €

Le conseil municipal à l'unanimité

- approuve le choix des entreprises
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces marchés.

4) Modification d'une contenance dans le cadre de la cession de terrain rue de Graffenstaden.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve cette modification
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette cession.

.../..

5) Extension place de la Liberté – acquisition de terrain

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la transaction proposée
- adopte la décision modificative suivante :
 - dépense article 2111-824 acquisition de terrains nus + 2450 €
 - dépense article 2182-020 matériel de transport - 2450 €
- autorise monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

6) Cession et rétrocession de terrains

a) Cession de terrain rue de Holtzheim

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte de céder la parcelle cadastrée section 23 n° 347 à Monsieur Jean Luc Heimburger, au prix de 19 706,05 € TTC.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette cession.

b) Rétrocession de terrain rue de Holtzheim

Dans le cadre du permis de construire accordé le 5 mai 1995 à la société GIPA, pour l'édification de 59 logements, rue de Holtzheim, le promoteur de l'opération devait céder la partie du terrain d'assiette frappée d'alignement, rue de Holtzheim.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve cette transaction
- autorise monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

7) Délégation du Conseil Municipal au Maire pour la signature des marchés à procédure adaptée en application des articles L 5211-2 et L 2122-22-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- donne délégation au Maire pendant toute la durée de son mandat pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget

IV/ INTERCOMMUNALITE – avis du conseil municipal

1- Cession et rétrocession de terrains

Cession d'un terrain à incorporer dans la rue de Kolbsheim et rétrocession d'un terrain rue A. Freyermuth

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré

- donne son avis favorable pour :
 - l'incorporation dans le domaine public communautaire des parcelles cadastrées section 26 n° 943/101 de 0,61 are et 941/144 de 0,81 are appartenant aux époux Schaefer.
 - La rétrocession à Monsieur & Madame G. STROEBLER de la parcelle cadastrée section 29 n° 442 de 0,85 are.

2- Acquisition d'un immeuble 34, rue de Graffenstaden

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve l'acquisition de cette propriété par la Communauté Urbaine de Strasbourg en vue de sa démolition.

3- Travaux pour l'installation de la gestion de la fréquentation de la piscine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- donne un avis favorable à la mise en place de la gestion de la fréquentation maximum instantanée à la piscine de Lingolsheim avec la création d'un sas à l'entrée.

4- Terrains d'accueil des gens du voyage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Vu le schéma départemental arrêté le 5 juillet 2002
- Vu la convention en date du 21 septembre 1994 mandatant la CUS pour gérer et financer l'accueil des gens du voyage sur son territoire
- Vu la délibération du 04 février 2002 approuvant le schéma départemental et validant le projet de réalisation d'un terrain d'accueil intercommunal avec la ville d'Ostwald
 - approuve le dispositif d'accueil des gens du voyage que la Communauté Urbaine de Strasbourg projette d'aménager sur son territoire conformément à la convention du 21 septembre 1994 par laquelle les communes soumises aux obligations légales d'accueil, l'ont mandatée pour organiser, gérer et financer l'accueil des gens du voyage.
 - confirme la participation de notre commune avec la commune d'Ostwald à la mise à disposition du terrain situé au lieu-dit Hoefel à Ostwald en vue de son aménagement pour l'accueil pérenne des gens du voyage dans l'intercommunalité ainsi formée.
 - autorise le Maire à signer tous les documents d'urbanisme y relatifs ainsi que la convention relative à la mise en œuvre, à la coordination, à la gestion et au financement du dispositif d'accueil des gens du voyage sur le territoire de la CUS.
 - donne mandat au Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg pour solliciter, auprès de l'Etat et du Conseil Général, les subventions relatives à l'investissement et au fonctionnement de l'aire d'accueil réalisée dans le cadre de l'intercommunalité partagée avec la commune d'Ostwald et signer toutes les conventions relatives à ces subventions.

V/ PERSONNEL

1- Création d'un emploi de chargé de communication

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Vu l'avis favorable du CTP en date du 21 juin 2004
 - approuve la création à compter du 1^{er} septembre 2004.

2- Création d'un poste d'ATSEM 2^o classe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Vu l'avis favorable du CTP en date du 21 juin 2004
 - décide la création d'un emploi ATSEM 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2004.

3- Création d'un poste de chef de projet pour la Maison des Arts

Le Conseil Municipal, par 28 voix pour et 5 contre,

- Vu l'avis du CTP en date du 17 mai 2004,
 - décide la création d'un poste contractuel de chef de projet pour la maison des arts.

ARRETES MUNICIPAUX

5/04/04 (visa 20/04/04)

travaux de renouvellement de gaz rue du Maréchal Foch

Rétrécissement de chaussée entre le n° 112 et 130 du 19 au 30/04/04

6/4/04 (visa 20/04/04)

Fermeture du passage à niveau rue de la Gare

Circulation interdite du 29 au 30/04 - 20 h 30 à 5 h

6/4/04 (visa 20/04/04)

Fermeture du passage à niveau rue du Petit Marais

Circulation interdite du 30/04 au 01/05 - 20 h 30 à 5 h

13/04/04 (visa 20/04/04)

Occupation de voirie 18 rue des Lilas

Pose d'une benne le 14 et 15/04/2004

15/04/04 (visa 20/04/04)

Occupation de voirie 6 rue de Holtzheim

Travaux de ravalement du 26 avril au 14 juin 2004

19/04/04 (visa 23/04/04)

Occupation de voirie 1 rue des Maçons

Travaux de couverture et ravalement du 22 avril au 31 mai 2004

30/04/04 (visa 4/5/04)

travaux de raccordement électrique rue de l'Eglise

Circulation interdite sur 30 m à partir de la rue des Juifs du 3 au 7 mai 2004

03/05/04 (visa 19/5/04)

Autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public

Accueil Alzheimer 5 rue des Hironnelles

03/05/04 (visa 19/5/04)

Autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public

Pôle gérontologique 5 rue des Hironnelles

10/05/04 (visa 11/5/04)

Travaux de réfection des trottoirs rue du Molkenbronn

circulation en sens unique alterné entre 9 et 17 du 10/05 au 22/5

10/05/04 (visa 14/05/04)

Occupation de voirie 14 rue des Dames

Pose d'une benne du 12 au 22/05/04

14/05/04 (visa 19/05/04)

Occupation de voirie 14 rue des Dames

Pose d'une benne du 12 au 07/06/04

25/05/04 (visa 1/6/04)

stationnement interdit pour pose de réseaux souterrains ES

rue du Maréchal Foch entre le numéro 7 et 45 du 14/6 pour une durée de 4 semaines

25/05/04 (visa 1/6/04)

stationnement interdit pour pose de réseaux souterrains ES

rue du Maréchal Foch entre le numéro 98 et 112 du 1^{er} juin pour une durée de 3 semaines

1/06/04 (visa 8/6/04)

circulation en sens unique alterné pour travaux de remplacement des branchements d'eau

rue de la Montée entre le 8 et 28 du 9 au 11 juin 2004

03/06/04 (visa 15/6/04)

stationnement interdit des deux côtés de la rue pour pose de réseau éclairage public

rue du Maréchal Foch, entre la rue du Château et la rue de Holtzheim du 9/06 pour la durée des travaux

7/06/04 (visa 11/6/04)

circulation à double sens autorisée rue de la Croix du 28/6 au 10/07 pour travaux de réaménagement de la rue du Maréchal Foch

10/06/04 (visa 15/06/04)

stationnement interdit des deux côtés de la rue pour pose de signalisation

rue du Maréchal Foch, entre la rue du Château et la rue de Holtzheim du 14/06 pour la durée des travaux

11/6/04 (visa 15/06/04)

Annule et remplace l'arrêté du 7/6/04

circulation à double sens autorisée rue de la Croix du 28/6 au 10/09 pour travaux de réaménagement de la rue du Maréchal Foch

14/6/04 (visa 22/6/04)

circulation interdite pour travaux de réaménagement de la rue du Maréchal Foch

tronçon rue du Château rue de Holtzheim du 28/6 au 10/09

21/6/04 (visa 25/6/04)

Prolongation - Occupation de voirie 6 rue de Holtzheim

Pose d'un échafaudage du 26 au 30/06/04

22/6/04 (visa 29/6/04)

occupation de voirie 8 rue du Château

enlèvement de tuiles du 16/07 au 02/08/2004

28/6/04 (visa 29/6/04)

stationnement interdit dans l'emprise du terminus en face de n° 6

rue des Dames, pendant la durée des travaux de réaménagement de la rue du Maréchal Foch

29/06/04 (visa 2/7/04)

Ouverture des commerces à Noël, les dimanches 12 et 19 décembre 2004

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM
AVRIL à JUIN 2004**

est disponible au service communication

Lingolsheim, le 31 août 2004